

Laure Budzinski

## Section 6

### Les emprunts, une catégorie polymorphe

La question de l'emprunt demeure une préoccupation essentielle pour les études étymologiques. La dénomination-même de cette classe étymologique est sujette à discussion étant donné la métaphore trompeuse renvoyée par le terme *emprunt* (cf. Thibault : 2009). Dans cette communication, nous nous proposons de présenter l'embryon d'une nouvelle typologie étymologique qui inclurait une classe d'emprunt particulier.

Ces recherches s'inscrivent dans le cadre d'une thèse en cours intitulée *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique française* (Budzinski en cours). Comme son nom l'indique, cette thèse a pour ambition de représenter un dictionnaire contenant une sélection de vocables appartenant au domaine de la linguistique. Ce dictionnaire nous sert, entre autres, de corpus pour étudier les problèmes méthodologiques rencontrés lors du traitement des internationalismes de formation savante (cf. Greive 1976 ; Schraeder 1990), qui représentent un secteur important dans la création lexicale actuelle. Formés en dernière analyse d'éléments d'origine grecque et latine, ces lexèmes ont connu des voies d'emprunt successives parfois sinueuses, qu'il importe de retracer et de mettre en lumière, notamment à travers l'étude de la chronologie relative des attestations (cf. Pfister & Lupis 2001 : 95-97).

Pour ce travail, nous avons adopté les conventions terminologiques qui s'inscrivent dans le cadre de la théorie Sens-Texte, pour qui un vocable (par exemple PHONOLOGIE dans toutes ses acceptions) désigne « un regroupement de lexies [ou de lexèmes] qui ont les propriétés suivantes : 1. Elles sont associées aux mêmes signifiants ; 2. Elles présentent un lien sémantique évident » (Polguère 2008 :59). Le lexème (par exemple PHONOLOGIE<sub>1</sub> "traité sur les sons vocaux") représente, quant à lui, « une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion » (Polguère 2008 : 50).

Nos travaux ont permis de mettre en évidence une classe d'emprunts particuliers dont la diffusion a été favorisée par la préexistence de formes dans les langues emprunteuses.

En observant l'étymologie de fr. PHONOLOGIE dans d'autres langues, nous pouvons constater que l'italien (*fonologia*), l'espagnol (*fonología*), le portugais (*fonologia*), mais aussi l'anglais (*phonology*) et l'allemand (*Phonologie*) analysent indistinctement ce vocable comme un confixé indépendant (grec φωνή + λόγος). Or il nous semble exclu que chaque langue ait créé tour à tour une telle formation savante. Cependant nous ne pouvons ignorer que chacune de ces langues possède les formants permettant l'intégration parfaite du vocable.

À travers l'étude de plusieurs cas, nous verrons que certaines formations sont sujettes à ce type d'emprunts : formations de type formant + formant (fr. PHONOLOGIE<sub>1</sub> "traité sur les sons vocaux" emprunté à l'anglais PHONOLOGY<sub>1</sub> "traité sur les sons vocaux") et les formations de type formant + substantif (HYPERCORRECTION<sub>1</sub> "reconstruction fautive d'une forme linguistique" emprunté à l'anglais HYPERCORRECTION<sub>1</sub> "reconstruction fautive d'une forme linguistique"). Une analyse détaillée de l'origine des lexèmes nous permettra de vérifier l'hypothèse d'un emprunt et de mettre en lumière les chemins pris par le lexème pour passer d'une langue à une autre. Ainsi nous détaillerons les conditions dans lesquelles le lexème est né et les conditions de sa diffusion. Dans le cadre des internationalismes de formation savante (cf. Greive 1976 ; Schraeder 1990), nous démontrerons l'existence de réseaux scientifiques

ayant permis le passage d'un lexème d'une langue au français ; certaines manifestations ou certains protagonistes ayant joué un rôle fondamental dans l'histoire du lexème.

#### Bibliographie :

Budzinski (Laure), en préparation. *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique*. Thèse Université Lorraine (Université de Lorraine).

Greive, (Artur), 1976. « Contributions méthodologiques à la lexicologie des mots savants ». In : Boudreault, Marcel & Möhren, Frankwalt (éd.) : *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, tenu à l'Université Laval du 29 août au 5 septembre 1971*. Québec , Presses de l'Université Laval : 1 : 615-625.

Pfister, Max & Lupis, Antonio (2001). *Introduzione all'etimologia romanza*. Soveria Mannelli : Rubbettino.

Schraeder (Burkhard), 1990. « Versuch einer theoretischen Grundlegung der Internationalismenforschung ». In : Braun, Peter et al. (éd.) : *Internationalismen. Studien zur interlingualen Lexikologie und Lexikographie*. Tübingen, Niemeyer : 34-46.

TLF = Imbs (Paul), Quemada (Bernard) (dir.), 1971–1994. *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789–1960)*, 16 volumes. Paris, Éditions du CNRS/Gallimard.